



HAL
open science

Pour une géographie de la relationalité. Repenser la solidarité territoriale urbaine avec les non-humains

Damien Marage, Anne Jégou

► To cite this version:

Damien Marage, Anne Jégou. Pour une géographie de la relationalité. Repenser la solidarité territoriale urbaine avec les non-humains. Bulletin de l'Association de géographes français, 2022, 99 (3), pp.386-399. 10.4000/bagf.9829 . hal-03891031

HAL Id: hal-03891031

<https://hal.science/hal-03891031v1>

Submitted on 5 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une géographie de la relationalité. Repenser la solidarité territoriale urbaine avec les non-humains

(TOWARD A GEOGRAPHY OF RELATIONALITY: RETHINKING
URBAN SOLIDARITY WITH THE OTHERS-THAN-HUMANS)

Damien MARAGE* & Anne JÉGOU**

RÉSUMÉ – Avec l'entrée dans l'Anthropocène, les relations des sociétés humaines à elles-mêmes ne sauraient être comprises sans y intégrer les relations à la nature, en particulier avec les non-humains. Pour cela, nous proposons qu'advienne une géographie de la relationalité avec les non-humains, et en quoi cette géographie est utile pour servir des projets de solidarité territoriale urbaine. Cette relationalité se construit dans trois dimensions spatiales, celle de l'exposition et de la précarité, celle des infrastructures et de leur coexistence et enfin celle des assemblées et des assemblages, ces dernières recouvrant le domaine de la gouvernance. Ainsi le milieu urbain acquiert, de ce point de vue, une valeur heuristique. Car travailler sur des objectifs de qualité relationnelle dans la cité suppose de susciter l'espoir de changer les mentalités en réinjectant du sens en commun, de donner un cadre et de porter un jugement de valeur pluraliste. Nous sommes des êtres à part entière, que nous soyons humains, animaux, végétaux, d'abord parce que nous sommes en relation.

Mots-clés : Urbanisme – Écologie urbaine – Gouvernance – Territoire – Humanités environnementales.

ABSTRACT – As we enter the Anthropocene, the relationship of societies to themselves cannot be understood without including their relationship to nature. We need to rethink our societies and social change in terms of the relationship of human communities with other-than-human (OTH). To this end, we propose that a geography of relationality with OTH should emerge, and how this geography can serve projects of urban territorial solidarity. This relationality is constructed in three spatial dimensions, that of exposure and precarity, that of infrastructures and coexistence and finally that of assemblies and assemblages, the latter covering the field of governance. The urban environment thus acquires a heuristic value from this point of view. For working on relational quality objectives in the city implies raising the hope of changing mentalities by reinjecting meaning into the community, providing a framework and making a

* Professeur de géographie, UMR ThéMA 6049 CNRS / Université de Franche-Comté, 32 rue Mégevand 25030 Besançon cedex – Courriel : damien.marage@univ-fcomte.fr

** Maîtresse de conférences en Géographie et Aménagement de l'espace, urbanisme, Université de Bourgogne, laboratoire ThéMA – Courriel : anne.jegou@u-bourgogne.fr

pluralist value judgement. We are beings in our own right, whether we are humans, animals or plants, first of all because we are in relationship.

Keywords: *Urban planning – Urban ecology – Governance – Territory – Human ecology.*

Introduction : Repenser la nature en ville dans sa demande sociale

Avec l'entrée dans l'Anthropocène, les relations des sociétés à elles-mêmes ne sauraient être comprises sans y intégrer les relations à la nature. Cette nouvelle ère géologique [Steffen & al. 2011] nous impose de repenser la société et le changement social en fonction de la relation des communautés humaines aux autres êtres vivants, animaux et végétaux, qualifiés de non-humains [Latour 1994, Descola 2005]. Ce concept de non-humains apporte de la porosité à la dichotomie humains-nature, en leur rendant leur individualité.

Cela se traduit par une manière d'interagir et d'habiter autrement le monde [Sarr 2017]. Autrement ? Reconnaître une valeur d'existence aux non-humains, avec lesquels nous partageons déjà tant sans le savoir, suppose de les laisser occuper les espaces qui leur sont nécessaires, y compris en ville. Que nous l'acceptions ou non, nous sommes investis d'une responsabilité inconnue des générations antérieures : laisser aux générations futures une terre habitable, et ne pas altérer nos conditions biologiques d'existence. Nous (sociétés humaines) avons le devoir de considérer ce droit dans toute prise de décision relevant de la planification urbaine. Les non-humains doivent participer à l'administration des territoires, à leur intendance. Pour reprendre Philippe Descola [2005], nous possédions la nature dans ses ressources et ses possibilités de production. Aujourd'hui, l'idée est d'être « possédé », soi-même, par un milieu de vie.

Culturellement la ville occidentale depuis l'époque moderne a été longtemps pensée dans l'exclusion de la nature, limitant la ville au bâti et aux espaces ouverts artificialisés. Pourtant les jardins nourriciers ont toujours existé en ville. Bien après la diffusion de l'hygiénisme urbain, c'est dans les années 1980 que la nature commence à être perçue comme source de vivant, avec des projets urbains visant à refaire couler les rivières à ciel ouvert. Plus récemment le courant de l'urbanisme durable commence à valoriser la biodiversité, les trames vertes et bleues, les services écosystémiques. Ainsi les abeilles urbaines ont été valorisées comme des championnes de la biodiversité. Par exemple, le miel « Béton » collecté sur le toit de la mairie de Saint-Denis depuis 2000 en particulier, a contribué à la prise de conscience de la qualité du miel urbain. C'est un collectif, le Parti Poétique, initié par l'artiste plasticien Olivier Darné, qui a ainsi lancé cette « pollinisation de la ville » pour mettre en relation ruches urbaine et animale. Ce miel amène une réflexion sur les zones de butinage en

réunissant 300 pollens différents, issus des friches urbaines comme des balcons fleuris, alignements d'arbres et jardins ouvriers¹.

Cet article se situe dans le nouveau paradigme des humanités environnementales, qui visent l'étude de la pensée écologique et de la mutation écologique de nos sociétés. Il vise à proposer une géographie de la relationalité avec les non-humains, à partir des territoires urbains. En effet, les liens entre humains et non-humains sont le plus souvent posés dans des aires protégées. Mais en milieu urbain, les relations entre les différentes communautés sont plus distantes, dans une forme d'indifférence. En quoi pourtant une géographie de la relationalité peut-elle servir des projets de solidarité territoriale urbaine ? À quel titre le milieu urbain acquiert-il une valeur heuristique ?

1. Solidarité, relationalité en milieu urbain : Smart City ou cité comme milieu de vie ?

Si la ville s'ouvre, si elle se complexifie, se systématise, se métabolise, où est la place du vivant et des solidarités, dans cette ville « pilotée », « intelligente », « smart » ? Avec l'écologie urbaine [Pickett & al. 2001] et l'urbanisme durable [Emelianoff 2004], la ville est devenue solutions et non problèmes, à condition de raisonner à l'échelle des territoires.

1.1. La place des vivants dans la Smart City, comme objet manipulable et manipulé

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) constituent un outil d'inventaire des espaces verts urbains et des arbres urbains en veillant à leur état sanitaire, à la programmation de leur entretien, en signalant les arbres présentant un risque, ainsi que les arbres dits remarquables.

Paris et Lyon font ainsi partie des villes avancées dans la mise en place de leur SIG arbre. Ainsi pour Paris et la petite couronne sont enregistrés 200 000 arbres avec leur carte d'identité numérique. Une partie de ces bases de données est en ligne par les citoyens, sur le site open data², mais leur manque d'ergonomie limite leur prise en main. Si ce SIG existe depuis 1993 à Lyon par exemple, l'inventaire des arbres s'avère nettement moins abouti dans la plupart des villes de France : la transition se fait ainsi à l'échelle d'une génération de professionnels du paysage et d'élus.

Ces SIG sont des outils techniques de gestionnaire planifiant l'entretien de végétaux. Ils ont le mérite d'individualiser chacun des sujets arborés, dans une forme de reconnaissance, qui contribue à leur éviter un dépérissement trop rapide et un abattage injustifié. En outre, le partage de ces données avec les citoyens initie une gouvernance plus partagée des non-humains majeurs que

¹ <https://www.banquedumiel.org/home.html>

² <https://opendata.paris.fr/explore/dataset/les-arbres/information>

sont les arbres : les citoyens ont ainsi la possibilité de suivre l'entretien des arbres de leur rue, par exemple.

Certains observatoires participatifs de la biodiversité urbaine relèvent aussi de la Smart City. Parmi les programmes mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle, dans le cadre du plateforme Vigie-Nature³, « Sauvages de ma rue », propose l'identification des plantes sauvages urbaines depuis 2012 et SPIPOLL leurs pollinisateurs associés. Ces dispositifs de fiche numérique ou de recensement photographique favorisent véritablement un début de reconnexion avec le vivant pour les citoyens-citoyens volontaires et valorisent une biodiversité auparavant déconsidérée [Julliard 2017].

1.2. Repenser la ville comme milieu de vie : quels apports de l'urbanisme durable ?

L'urbanisme durable qui se diffuse dans les années 1990 en Europe et dans les années 2000 en France implique davantage de végétalisation dans l'ensemble : une plus grande surface « d'espaces verts », urbanisme végétal, végétalisation un peu plus dense et qualitative [Hucy 2016], dans l'évocation de la biodiversité [Gramond 2015]. Ainsi une grande partie des écoquartiers européens comprennent un parc public et des éléments de continuités écologiques, dans un tramage des espaces urbains par le végétal [Jégou 2011]. La mise en œuvre difficile des trames vertes et bleues en milieu urbain fait tout de même son chemin [Clergeau & Blanc 2013] et vient s'enrichir du concept de trame noire pour désigner l'obscurité nocturne [Sordello et al. 2018]. Les parcs présents dans les écoquartiers relèvent d'une ambiance qualifiée de « champêtre » par Gaëlle Aggeri [2010], avec dès lors une biodiversité plus foisonnante, y compris esthétiquement, sous la forme des prairies fleuries.

Les projets urbains durables constituent donc un progrès pour le végétal et la biodiversité en ville, mais cela reste partiel et lacunaire selon le gradient d'urbanité [Clergeau 2020], le type de tissu urbain ainsi que le rapport historique des communes à leur végétalisation. Le législateur a dans un premier mouvement [Lois Grenelle 2010] posé la densification comme injonction, dans un renouvellement de lutte contre l'étalement urbain. Celle-ci, omettant la végétalisation, s'avère trop marquée dans les projets urbains livrés ou en travaux [Jégou & Gateau 2015].

La loi Climat et résilience (2021) valide la dialectique récente des « îlots de fraîcheur urbains », pour lutter contre les canicules en ville et les îlots de chaleur urbains [Bonhomme 2015]⁴.

³ <https://www.vigienature.fr/fr>

⁴ Thèse en cours de Mélissa Poupelin, sous la direction de Yves Richard et Thomas Thévenin, université de Bourgogne : Modélisation du cycle urbain de l'eau dans une perspective de changement climatique : application aux îlots de fraîcheur urbains de Dijon Métropole

Le végétal urbain a aussi fait l'objet d'une patrimonialisation plus marquée au travers de différents outils : Espace Boisé Classé dans le PLU, Site Patrimonial Remarquable, barèmes de détermination de la valeur financière des arbres... Mais encore trop souvent, des arbres matures sont abattus dans des projets d'infrastructures linéaires ou d'habitat, afin de laisser place nette. Les arbres sénescents sont trop facilement remplacés par des jeunes plants, alors qu'ils ont encore un rôle écologique à jouer, au moins pour quelques années. La biodiversité ordinaire reste déconsidérée, alors qu'elle sous-tend tout le milieu urbain.

1.3. Repenser la ville comme milieu de vie : la révolution en cours dans les services espaces verts urbains

Une révolution est à l'œuvre depuis les années 2000 dans les espaces verts, avec la mise en œuvre de la gestion différenciée [Ansart & Boutefeu, 2014]. Ce zonage inclut les pratiques de fauche tardive, d'écopâturage, les plans de désherbage et favorise la gestion très extensive des espaces semi-naturels. L'interdiction des produits phytosanitaires en ville a démarré en 2014 avec la loi Labbé, le dernier décret d'application, paru en 2021, l'appliquant aux derniers bastions des pesticides urbains : cimetières et terrains sportifs. La désimperméabilisation, plus récente, y compris dans les cours d'école, favorise la pleine terre et les revêtements alternatifs comme les pavés enherbés, les allées sablées et les pieds d'arbres végétalisés.

Depuis quelques années, les « forêts » urbaines ont connu une forte valorisation politique, avec par exemple la maire de Paris qui aurait souhaité en installer dans de nombreux lieux emblématiques de la capitale, par exemple place de l'Opéra, ce qui s'est avéré impossible. L'appellation « micro-forêts urbaines » est plus justifiée pour qualifier les bosquets d'arbres à l'ambiance et à l'écosystème forestiers, qui concourent à la reconnexion écologique avec les citadins [Rosenzweig 2003]. Ces forêts « comestibles » ou vergers conservatoires viennent renouveler les traditionnels arboretums, comme ici à Chenôve, une commune limitrophe de Dijon (Fig. 1). Leur mise en œuvre se heurte aux réseaux viaires et souterrains, ainsi qu'aux temporalités longues qu'implique la croissance des arbres.



Figure 1 – La « forêt comestible » à Chenôve, au milieu des barres du quartier du Mail, un aménagement végétal porté par l'association Pirouette Cacahuète, en lien avec les riverains, pour la Ville de Chenôve (Côte d'Or), photo AJ, juin 2020

1.4. Solidarité et/ou relationalité ?

Le terme « d'urbanisme relationnel » est utilisé dans plusieurs projets urbains des années 2010 [Barbe & al. 2016, Gayet & Ung 2021]. Il vise à favoriser les relations entre humains divers, en particulier dans des « tiers-lieux », dans une ville ordinaire, temporaire et transitoire, avec une animation festive de friches urbaines, comme celle des Grands Voisins à Paris. Mais cette relationalité n'inclut à aucun moment les non-humains.

Dans cette recherche de relationalité, co-produire avec les non-humains dans les projets de territoires urbains relève d'une gageure. Il y a bien dans le projet de territoire une *poësis*, en tant qu'idées et représentations de la mise en valeur d'un lieu, ainsi qu'une *praxis*, en tant qu'outils et processus, en général collectifs, de conception et de création de territoires réels ou imaginaires. C'est sur la base de ce concept de relationalité que Judith Butler cherche à reformuler des enjeux politiques et éthiques du vivre ensemble à partir des corps. Notre corps constitue ainsi notre première maison et il reflète le monde [Butler 2004, 2016, Culbertson 2013]. De là, il importe de repenser les rapports entre le sujet

politique et le monde dans lequel il vit et agit, de façon à promouvoir des relations plus égalitaires entre le monde des humains et le monde des non-humains. Ainsi la relationalité [Barnett 2018], en particulier la géographie de la relationalité, articule habitabilité [Rockström & al. 2009, Bourg 2018, Lyon & al. 2022] et solidarité écologique [Mathevet 2012]. Jusqu'à quel point mettre en place la coexistence inclusive et la relationalité pour aménager ?

2. Renforcer la solidarité territoriale dans les projets urbains

Les politiques urbaines et les projets urbains gagneraient pourtant à intégrer les non-humains, végétaux et/ou animaux, non pas seulement pour l'éducation des citoyens mais pour améliorer l'habitabilité du milieu de vie urbain.

2.1. L'animal dans la ville, un média pour pratiquer la relationalité ?

L'animal est l'interface avec le monde non-humain [Morizot, 2016]. Or l'urbanisme durable et la gestion écologique des espaces végétaux urbains intègrent encore peu l'animal dans son urbanité, qu'il soit invasif ou à favoriser. Le patrimoine végétal est parfois politisé, mais qu'en est-il de l'animal, dans sa dimension patrimoniale ?

Si les espèces domestiques sont valorisées, elles ne sont pas forcément associées au milieu urbain, qu'elles se situent dans nos maisons et jardins (chiens, chats) ou bien dans nos parcs (canards, cygnes, abeilles domestiques). Or les espèces sauvages réapparaissent de plus en plus en ville. Certaines d'entre elles sont protégées et bien plus fréquentes que les citoyens ne l'imaginent généralement : chauve-souris, batraciens, reptiles. La grande majorité des animaux urbains reste soit oubliée soit considérée comme nuisible : blattes, rats, pigeons, renards, ragondins [Blanc 2000]. Une partie de ces animaux est régulièrement éliminée, ainsi avec le Fox Hunter à Londres. D'autres méthodes plus douces ont été expérimentées dans les années 1990 dans les villes de l'Ouest, avec l'effarouchement des étourneaux-sansonnets. D'ailleurs la plus efficace semble être la nuisance sonore collective émise par les citoyens eux-mêmes [Clergeau & Le Lay 2006].

Les politiques publiques urbaines commencent à s'intéresser aux animaux : symposiums à Lyon [Darribehaude & al. 2016], « Stratégie Animaux en ville » à Paris⁵. Cette dernière concerne les animaux domestiques, de ferme, protégés et quelques nuisibles emblématiques, mais continue à omettre la majorité animale.

Pour favoriser cette cohabitation dans la planification urbaine, les domaines de vie des non-humains sont elles aussi à articuler avec celles des humains. La géographie animale [Bortolamiol & al. 2017] s'est développée d'abord par l'analyse des grands prédateurs et ongulés dans les aires protégées [Poinsot &

⁵ <https://www.paris.fr/pages/les-animaux-a-paris-6287>

Saldaqui 2012]. Elle s'étend aux territorialités animales urbaines. Celles-ci incluent une liminarité⁶ avec les humains, provoquée par la densité urbaine [Kymlicka & Donaldson 2016]. À partir du concept de voisinage, Joëlle Zask [2020] propose une « alliance » avec les animaux dans la cité. Un droit à la mobilité, d'existence et plus simplement un droit d'être là pourrait être ainsi reconnu à un certain nombre d'animaux, en tant qu'occupants, eux aussi, de l'espace, à l'instar de leurs domaines vitaux. Pour finir, les territorialités végétales s'imbriquent elles aussi dans les domaines vitaux humains et animaux. L'intrication des échelles, déjà multiples des citoyens (îlot, quartier, commune, agglomération, aire urbaine) inclut dès lors également celles des animaux et des végétaux.

2.2. Une gouvernance ajustée et négociée qui se cherche

Au nom de la nature, des collectifs citoyens remettent en cause certains projets urbains durables en France. En Seine-Saint-Denis, comme à Dijon ou Besançon, ces collectifs protestent contre la bétonisation de leurs friches urbaines, perçues comme des espaces nourriciers, de partage et de respiration au milieu de la densité [Granchamp & Glatron 2021]. Ils déclarent représenter les non-humains : « *Nous sommes la nature qui se défend* ».

L'occupation potagère constitue l'un de leurs outils d'action, comme aux jardins de l'Engrenage à Dijon : évacués une première fois, les membres du collectif ont replanté avant d'être évacués une seconde fois (Fig. 2). Ces mobilisations potagères marquent souvent un dialogue inabouti entre élus et militants.

Quels sont les outils favorables au débat public, concernant les relations entre humains et non-humains en milieu urbain ? Dans un contexte de démocratie participative poussive en France, les projets d'écoquartiers valorisent un peu mieux les citoyens, avec des cycles de concertation ou des maisons du projet [Chelzen & Jégou 2015]. Les non-humains, bien plus souvent les végétaux, constituent alors un sujet de discussion parmi d'autres. Parmi les politiques volontaristes de biodiversité, certaines sont susceptibles d'inclure une participation des citoyens : charte de l'arbre, Plan Biodiversité, Parc Naturel Urbain comme celui de l'Ill Bruche à Strasbourg, National Park City Foundation à Londres. Toutefois le 2^e Plan Biodiversité de la Ville de Paris (2018-2024) n'inclue qu'une fiche action concernant la participation citoyenne, au travers de la mise en place des comités de végétalisation et de la diffusion des permis de végétaliser. Ces différents dispositifs politiques stratégiques favoriseraient pourtant un dialogue territorial constructif, à condition d'oser

⁶ « Les **animaux liminaires**, sont, d'après les philosophes canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka, les animaux adaptés aux environnements anthropisés, et particulièrement aux environnements urbains, tels que les rats et les pigeons, ou encore les perruches à collier vivant à l'état féral" <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/liminaire>

représenter la situation des non-humains dans une perspective délibérative [Badouard & al. 2016]. Ainsi le centre d'écologie urbaine de Montréal accompagne un urbanisme choisi et consensuel. L'intégration des différentes temporalités en particulier ouvre des pistes concrètes pour rationaliser, améliorer la délibération et prendre des décisions opérationnelles dans l'intégration du vivant.



Figure 2 – Le projet Garden State (<https://gardenstate-dijon.com/>), avenue de Langres à Dijon, après la 2nde expulsion des jardins de l'Engrenage. « Rebsamen et Ghitti volent la terre. Ami.e.s de la nature, rejoignez la lutte ». La terre désigne le foncier ainsi que la terre végétale cultivée (mais sur remblai) excavée par les engins de BTP. F. Rebsamen est le maire de Dijon, Ghitti Immobilier est un promoteur. Cliché AJ, juillet 2021,

2.3. Recomposition des savoirs et des actions : élaborer une géographie de la relationalité

Plusieurs pistes s'ouvrent alors pour une géographie de la relationalité en prise avec les projets de solidarité urbaine. Il s'agit d'écouter les non-humains, de les faire « parler », de révéler leur présence au sein des sociétés humaines, en cherchant à les intégrer dans nos processus de gouvernance. Or, dans un projet de territoire urbain, les systèmes socio-écologiques ont leurs propres dynamiques, qui constituent intrinsèquement des sources d'incertitudes. Nous

ne pouvons gérer cette extériorité uniquement par l'intensité de la relation : ce que nous mettons dedans et ce que nous en retirons. La géographie culturelle et la géographie sociale observent, décrivent, interprètent les comportements, les représentations, les imaginaires des humains, y compris dans leurs relations à l'environnement, par exemple au travers du concept-clé de médiance [Berque 1998]. La géographie environnementale observe, décrit et analyse et modélise des interactions entre les activités humaines et l'environnement [Mathevet & Godet 2015].

Dimension de la relationalité	Type/forme de lien	Actions en milieu urbain
Exposition et précarité	Accorder de la considération aux individus Ressentir un engagement, une responsabilité Se sentir avec, embarqués sur la même terre Viser un mieux-vivre ensemble Prendre soin en cas de blessure/maladie Nourrir/Arroser Réduire les pollutions	Charte de l'arbre Permis de végétaliser Centres de soin pour la faune sauvage ONG protection animale/végétale « Brigade » de jardinage Stratégie et plan zéro émission Atmosphériques, sonores, lumineuses Zéro Phyto en ville
Infrastructure et coexistence	Planter ; introduire Réguler le vivre ensemble des non humains commensaux Entre wilderness et féralité : laisser-être, laisser place Laisser être, de manière diffuse Tenir compte des déplacements	PLU : arbres et espaces classés, coefficients de biotope Pigeonniers contraceptifs, Secouage des œufs Stérilisation d'animaux errants (chats) Parc et jardins ; pieds d'arbres végétalisés ; friches urbaines ; pavés enherbés ; forêt urbaine Pavés enherbés, perméabilisation des sols Coefficient de biotope ; Trame brune, trame noire Refaire couler les rivières à ciel ouvert Continuité écologique
Assemblée et assemblage	Discuter entre humains du mieux-vivre ensemble avec les non humains Co-produire des politiques de mieux-vivre ensemble avec les non humains	Ateliers de concertation sur la végétalisation ; Conseils de quartiers, budgets participatifs Plan Biodiversité

Tableau 1 – Les trois dimensions de la relationalité, leur forme et leur application en milieu urbain (conception DM et AJ, inspirés par Butler et Barnett)

La géographie de la relationalité nous invite donc à observer, décrire, analyser et modéliser les interactions entre humains et non-humains, à partir des concepts apportés par Judith Butler et repris par Joshua Barnett [2018]. Cette relationalité se construit dans trois dimensions spatiales, sur la base de concepts doubles représentant la condition initiale et son aboutissement (Tableau 1, p. 395) :

- **Exposition et précarité** : les non-humains sont exposés à des risques et les humains sont responsables de leur maintien, dans une interdépendance mutuelle ;
- **Infrastructures et coexistence** : les institutions, aiguillées par les citoyens, garantissent la coexistence spatiale et la rencontre des humains et non-humains ;
- **Assemblées et assemblages** : les espaces de débat public favorisent une gouvernance territoriale incluant les non-humains.

Conclusion : encourager la qualité relationnelle dans nos cités

Comment repenser nos modes de faire à l'aune de cette relationalité incluant les non-humains ?

Il ne s'agit pas seulement de discuter de la place des animaux et des végétaux en ville. Les laisser être suppose de lâcher-prise sur les mécanismes culturellement intégrés de domination de la nature par les humains, plus encore dans la ville encore souvent perçue comme artificielle et aseptisée par un certain nombre d'élus de grandes agglomérations. Valoriser les friches et la végétation spontanée constituant le Tiers-Paysage [Clément 2004], accepter l'errance animale, laisser les jardiniers en herbe cultiver des légumes en ville implique d'accepter les dynamiques ascendantes, c'est-à-dire les initiatives citoyennes dans leur singularité. Ostrom [2010] valorise ainsi celles-ci dans le cadre d'une gouvernance polycentrique de réservoirs de ressources communes. À partir de cela, c'est d'abord la qualité de la relation avec les non-humains que valorise la géographie de la relationalité. Cette dimension qualitative implique que tous les animaux ne sont pas bienvenus en milieu urbain. La nature n'est pas bonne et toute bonne : des espèces dangereuses et parasites viennent et viendront contrecarrer cette vision édénique. Il convient alors de revenir à la question première : pourquoi cette relation entre humains et non-humains est-elle essentielle ? Parce que travailler sur des objectifs de qualité relationnelle dans la cité suscite l'espoir de changer les mentalités en réinjectant du sens en commun [Stengers 2020], de donner un cadre et de porter un jugement de valeur pluraliste. Nous sommes des êtres à part entière, que nous soyons humains, animaux, végétaux, d'abord parce que nous sommes en relation [Chabot 2019].

Éléments de bibliographie

- AGGERI, G. (2010) – *Inventer les villes-nature de demain. Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon, Educagri, 199 p.
- ANSART, C. & BOUTEFEU, E. (2013). – « Sous le pavé, les fleurs », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Sous-le-pave-les-fleurs.html>.
- BADOUARD R., MABI C. & MONNOYER-SMITH L., 2016 – « Le débat et ses arènes », *Questions de communication*, n°30, pp. 7-23, <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10700>
- BARBE, F., KALI, A. & VUAILLAT, F. (2016) – *Géographie relationnelle dans la ville ordinaire*, Paris, PUCA, 94 p.
- BARNETT, J.T. (2018). – « Thinking ecologically with Judith Butler », *Culture, Theory and Critique*, vol. 59, n°1, pp. 20-39
- BERQUE, A. (1998) – *Médiance, de milieux en paysages*, Paris, Reclus, 159 p.
- BLANC, N. (2000) – *Les animaux et la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 p.
- BONHOMME, M. (2015) – *Îlots de fraîcheur urbains*, Toulouse, Rapport de recherche, ENSA et INSA, 105 p.
- BORTOLAMIOL, S., RAYMOND, R. & SIMON, L. (2017). – « Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexion pour une géographie animale », *Annales de géographie*, vol. 176, n° 4, pp. 387-407, <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2017-4-page-387.htm>
- BOURG, D. (2018) – *Une nouvelle terre*, Paris, Desclée de Brouwer, 235 p.
- BUTLER J. (2016) – *Notes toward a performative theory of assembly*, Cambridge MA, Harvard University Press, 256 p.
- CHABOT, P. (2019) – *Traité des libres qualités*, Paris, PUF, 409 p.
- CHELZEN, H. & JEGOU, A. (2015). – « A la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante », *Développement durable et Territoires*, vol. 6, n°2, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10896>
- CLEMENT, G., (2004) – *Manifeste du Tiers-Paysage*, Sens et Tonka, 73 p.
- CLERGEAU, P. (dir), (2020) – *Urbanisme et biodiversité, vers un paysage vivant structurant le projet urbain*, Paris, Apogée, 336 p.
- CLERGEAU, P. & BLANC, N. (2013) – *Trames vertes urbaines*, Paris, Éd. Le Moniteur, 340 p.
- CLERGEAU, P. & LE LAY, G. (2006). – « Un outil d'aide à la décision collective appliqué à la gestion des dortoirs d'étourneaux », *Nature Sciences Sociétés*, Supp. 1, pp. 48-51, <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-Supp.1-page-48.html>
- CULBERTSON, C. (2013) – « The ethics of relationality: Judith Butler and social critique », *Continental Philosophy Review*, vol. 46, n° 3, pp. 449-463
- DARRIBEHAUDE, F., GARDON, S. & LENSEL, B. (coord.) (2016) – *Le Vivant dans la Ville : nouvelles émergences. Gouvernance, intensité urbaine, agriculture et animalités urbaines*, Lyon, Vetagro Sup, 223 p.
- DESCOLA, P. (2005) – *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 800 p.
- EMELIANOFF, C. (2004). – « L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ? », *Écologie et politique*, vol. 29, n°2, pp. 21-36, <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2004-2-page-21.htm>
- GAYET, L. & UNG, K. (2021) – *Pour un urbanisme relationnel – analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire*, Approches, PUCA, 78 p.

- GRAMOND, D. (2015). – « La ville durable, un territoire d'avenir pour la biodiversité urbaine ? Le cas des projets Ecocités en France », *Projets de paysage*, n°13, <https://journals.openedition.org/paysage/9791>
- GRANCHAMP, L., & GLATRON, S. (dir.) (2021) – *Militantismes et potagers*, Presses universitaires du Septentrion, 320 p.
- HUCY, W. (2016) « Natures d'écoquartiers : entre mise en scène d'une nature sauvage et désirs de moquette verte », colloque international « Le rapport action Action / Nature, de l'action sur la nature à la nature de l'action », Blois, juin 2016
- JEGOU, A. & GATEAU, M. (2015) – *Formes et enjeux de la densification en Bourgogne*, Dijon, rapport de recherche de la MSH
- JEGOU, A. (2011) – *Territoires, enjeux, dynamiques de durabilité urbaine : le cas de la métropole parisienne*, Thèse de géographie de l'université Paris 1 sous la direction de Pierre Pech
- JULLIARD, R. (2017). – « Science participative et suivi de la biodiversité : l'expérience Vigie-Nature », *Nature Sciences Sociétés*, vol. 25, n°4, pp. 412-417, <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2017-4-page-412.htm>
- KYMLICKA, W. & DONALDSON, S. (2016) – *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Paris, Alma, 404 p.
- LATOUR, B., (1994). – « Esquisse d'un Parlement des choses », *Écologie et politique*, n° 56, pp. 47-64, <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2018-1-page-47.htm>
- LYON, C., SAUPE, E., SMITH, C., HILL, D. J., BECKERMAN, A.P., STRINGER, L. C., MARCHANT, R., McKAY, J., BURKE, A. & O'HIGGINS, P. (2022). – « Climate change research and action must look beyond 2100 », *Global Change Biology*, vol. 28, n°2, pp. 349-361
- MATHEVET, R. (2012) – *La solidarité écologique, Ce lien qui nous oblige*, Arles, Actes Sud, 144 p.
- MATHEVET, R. & GODET, L. (dir.), (2015) – *Pour une géographie de la conservation*, Paris, L'Harmattan, 397 p.
- MORIZOT B. (2016) – *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Wild Project editor, 320 p.
- OSTROM, E. (2010) – *La gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Paris, De Boeck, 301 p.
- PICKETT, S. T. A., CADENASSO, M. L., GROVE, J. M., NILON, C. H., POUYAT, R. V., ZIPPERER, W. C., & COSTANZA, R. (2001). – « Urban ecological systems: Linking terrestrial ecological, physical, and socioeconomic components of metropolitan areas », *Annual Review of Ecology and Systematics*, vol. 32, n°1, pp. 127-157
- POINSOT, Y. & SALDAQUI, F. (2012). – « La maîtrise des populations de grands ongulés dans les espaces naturels protégés : comment gérer la spatialité animale par des territoires humains ? », *Cybergeo*, <https://journals.openedition.org/cybergeo/25226>
- STEFFEN, W., GRINEVALD, J., CRUTZEN, P. & MCNEILL, J. (2011) – « The Anthropocene : conceptual and historical perspectives », *Philosophical Transactions of the Royal Society of London A*, vol. 369, n°1938, pp. 842-867
- ROCKSTRÖM, J., STEFFEN, W. L., NOONE, K., PERSONN, Å., CHAPIN, III F. S., LAMBIN, E., LENTON, T. M., SCHEFFER, M., FLOKE, C. & SCHELLNHUBER HJ. (2009). – « Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity », *Natura*, vol. 461, pp. 472-475
- ROSENZWEIG, M.L. (2003) – *Win-win ecology: how the earth's species can survive in the midst of human enterprise*, New-York, Oxford University Press, 222 p.
- SARR, F. (2017) – *Habiter le monde. Essai de politique relationnelle*, Montréal, Mémoire d'encrier, 60 p.

-
- SORDELLO R., JUPILLE O., VAUCLAIR S., SALMON-LEGAGNEUR L., DEUTSCH E. & FAURE B. (2018) – « Trame noire : un sujet qui « monte » dans les territoires ». Sciences, Eau et Territoires, Hors-Série, 16/04/2018, 8 p.
 - STENGERS, I. (2020) – *Réactiver le sens en commun : lecture de Whitehead en temps de débâcle*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond, 200 p.
 - ZASK, J. (2020) – *Zoocities. Des animaux sauvages dans les villes*, Paris, Premiers parallèles, 256 p.